

Et le respect des minorités ?

Dans un communiqué paru le 14 novembre 2016 le groupe séparatiste „Moutier ville Jurassienne“ crie au scandale quant à la déclaration de minorité des trois élus antiséparatistes du Conseil municipal de Moutier. Ces derniers auraient « rompu la collégialité pour nier l'évidence ».

Non mais de qui se moque-t-on?

Le vote sur l'appartenance cantonale de Moutier est de la plus haute importance. Il est donc normal que la minorité du Conseil municipal exprime son désaccord par rapport à la majorité aux ordres de Delémont !

Regardez plutôt la communication officielle de l'exécutif : « *le conseil municipal déclare que Moutier serait clairement gagnante en rejoignant le jura* » alors que le rapport des experts est extrêmement nuancé avec des avantages et des désavantages de part et d'autre. Cette appréciation unilatérale et déformée est censée être la « prise de position unique et collégiale » du Conseil municipal.

L'UDC salue le courage des trois élus antiséparatistes qui ont clairement fait savoir hors de la conférence de presse officielle qu'ils ne cautionnaient pas cette prise de position déséquilibrée. La population a le droit de savoir la vérité à ce sujet pour que la campagne soit honnête et transparente. Faire connaître son opinion sur ce sujet constitue une marque de respect profond pour la population de Moutier qui ne pense pas comme la majorité de son exécutif sur le point précis de l'appartenance cantonale. Ces personnes ont aussi droit au respect de leurs autorités exécutives.

UDC Moutier